



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/25
6 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

**PROPOSITIONS DE PROJETS : PROJETS DE DÉMONSTRATION SUR LES
REFROIDISSEURS**

- Fonds africain pour le remplacement des refroidisseurs (AFROC) : Projet de démonstration stratégique pour la conversion accélérée des refroidisseurs CFC dans 5 pays africains (Cameroun, Égypte, Namibie, Nigéria et Soudan) ONUDI, Allemagne, France et Japon
- Programme mondial d'assistance technique dans le sous-secteur des refroidisseurs PNUE

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Country	Cameroon	Egypt	Namibia	Nigeria	Sudan
Project title	Bilateral/ implementing agency	Bilateral/ implementing agency	Bilateral/ implementing agency	Bilateral/ implementing agency	Bilateral/ implementing agency
African Fund for Replacement Of Chillers (AFROC)	France / Germany	Japan / UNIDO / Germany	UNIDO / Germany	Japan / UNIDO / Germany	UNIDO / France / Germany
Latest reported consumption data for CFC					
A: Article-7 data as of 2004 (ODP tonnes)	148.5	1047.59	7.7	2116.09	203
Project duration (months) once all funding components approved	42 months	42 months	42 months	42 months	42 months
Initial amount requested (US \$):	200,000	700,000	100,000	400,000	100,000
Investment activities considered as part of project cost (US \$)	353,379	778,809	149,066	629,330	199,145
Non-investment activities considered as part of project cost (US \$)	52,475	79,350	47,100	63,225	47,100
Implementation cost related to counterpart funding (US \$)	27,497	36,089	2,320	20,300	12,064
Total Project Cost (US \$)*	433,350	894,249	198,486	712,855	258,309
Proposed level of external resources from third parties (US \$)*	120,000	210,000	30,000	120,000	60,000
Activities not considered as project costs (US \$)	0	0	0	0	0
Adjusted level of external resources from third parties (US \$)*	106,195	185,841	26,549	106,195	53,097
Cost of MLF funded component (US \$, adjusted to available budget)	324,017	701,612	170,288	600,840	203,243
Number of chillers foreseen for replacement within the project	4	7	1	5	2
Proportion of counterpart funding to cost of replaced chillers	51%	39%	18%	31%	45%
Number of chillers in the country	16	230	6	64	13
CFC consumption for chillers as share of most recent consumption (2004)	3.2%	3.1%	2.2%	0.3%	1.1%
Share of third-party external resources in project costs	24.7%	20.9%	13.5%	15.0%	20.7%
Source and level of third-party external resources (co-funding)	FGIEF	FGIEF	FGIEF	FGIEF	FGIEF
Probability of third-party external resources (co-funding)	IIIa	IIIa	IIIa	IIIa	IIIa
MLF funding per chiller (average) (US \$)	70,225	91,191	129,897	108,418	81,671
Total project funding per chiller (average) (US \$)	87,560	110,288	147,417	124,702	98,588
Maximum funding per chiller (5 years, 30% discount rate, average) (US \$)	88,345	111,258	149,066	125,866	99,572
Legislation enacted and enforced	yes	yes	yes	yes	yes
General strategy for phase-out of all chillers in the country	yes	yes	yes	yes	yes
Inter-linkage with existing phase-out plan	N/A	yes	yes	yes	N/A
Request for revolving fund on a regional basis	no	no	no	no	no
Brief description of methodology proposed	AFROC considers the replacement of 19 chillers in 5 African Countries (Cameroon, Egypt, Namibia, Nigeria and Sudan). The project proposes to coordinate inputs from engineering facilities and energy contracting providers, investors, financial institutions, government and private sector stakeholders in the region. This coordination will enable stakeholders to identify additional financial, technical and regulatory incentives in order to remove local barriers for chiller investments. Thus the demonstration project will provide a valuable contribution of innovative strategic elements for implementation of complete CFC phase out in the region. Funding will be sought from FGEF to partially co-finance the project. The requested funding will be used in form of grants to cover part of the cost of early replacement of CFC chillers and non investment activities on a national and regional basis. Pending availability of funding and fulfilment of relevant decisions of the Executive Committee, activities can extend beyond the five countries targeted.				
Funding for France	285,517	-	-	-	74,483
Funding for Germany	38,500	38,500	38,500	38,500	38,500
Funding for Japan	350,000	350,000	350,000	350,000	-
Funding for UNIDO	313,112	313,112	131,788	212,340	90,260
Total project funding	324,017	701,612	170,288	600,840	203,243
Support cost for France	37,117	-	-	-	9,683
Support cost for Germany	5,005	5,005	5,005	5,005	5,005
Support cost for Japan	45,500	45,500	45,500	45,500	6,770
Support cost for UNIDO	23,483	23,483	9,884	15,926	6,770
Total support cost	42,122	73,988	14,889	66,431	21,457
Total cost of project to Multilateral Fund (US \$):	366,139	775,600	185,177	667,271	224,700
Project monitoring milestones included (Y/N):	yes	yes	yes	yes	yes
*Excluding support cost					

CONTEXTE

1. Le Comité exécutif, dans sa décision 47/26, a résolu d'affecter aux futurs projets de démonstration sur les refroidisseurs dans la région Afrique un total de 2 000 000 \$ US, plus les coûts d'appui. Il a en outre demandé au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de préparer une proposition de projet modifiée en vue de disséminer au niveau mondial l'expérience acquise dans les projets de démonstration sur les refroidisseurs, en particulier au profit des pays ne participant pas aux projets de démonstration. Ce document présente une approche régionale pour les projets de démonstration sur les refroidisseurs en Afrique soumis par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en tant qu'agence principale, ainsi que la proposition du projet demandé par le PNUE.

2. Lors de sa 46^e réunion, le Comité exécutif a discuté d'une étude sur les critères et les modalités d'adoption des projets de démonstration sur les refroidisseurs, contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/37, étude qui avait été élaborée conformément à la décision XVI/13 de la seizième réunion des Parties et la décision 45/4 d) de la 45^e réunion dudit Comité. À la même occasion, le Comité exécutif a décidé d'utiliser un créneau de financement de 15,2 millions \$ US pour les projets de démonstration additionnels dans le sous-secteur des refroidisseurs. À la 47^e réunion du Comité exécutif, sept projets d'investissement de démonstration sur les refroidisseurs à mettre en œuvre dans 16 pays ont été approuvés sur cette base. La 47^e réunion a donné également des orientations au sujet des projets sur les refroidisseurs à soumettre et le projet du PNUE ne portant pas sur des investissements.

FONDS AFRICAIN POUR LE REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS :

3. Dans la décision 47/26, le financement a été assigné pour les futurs projets de démonstration sur les refroidisseurs dans la région Afrique sur base d'un certain nombre de conditions concernant un plafond de la composante de tels projets ne portant pas sur des investissements, aux conversions de refroidisseurs, et à l'utilisation de ressources externes. De plus, la décision a demandé que tous les fonds restant dans le créneau de financement après l'approbation des projets pour l'Afrique lors de la 48^e réunion soient versés dans le projet global de la Banque mondiale de remplacement des refroidisseurs, étant entendu que ces ressources additionnelles seraient employées en priorité pour les projets en Afrique.

4. L'ONUDI, agissant en qualité d'agence principale pour une approche régionale appelée Fonds africains pour le remplacement des refroidisseurs, a soumis un projet de démonstration stratégique pour la conversion accélérée des refroidisseurs à base de CFC dans 7 pays africains. Les agences de coopération étaient l'Allemagne, la France et le Japon. Le projet prévoyait l'exécution au Cameroun, en Égypte, en Namibie, au Nigéria, au Malawi, au Sénégal et au Soudan.

5. La proposition de projet a été évaluée par le Secrétariat selon les critères adoptés par le Comité exécutif dans les décisions 46/33 et 47/26. Un certain nombre de questions techniques et de coût ont été clarifiées. L'information soumise n'indiquait aucun refroidisseur centrifuge au Malawi et au Sénégal, et pas plus d'information n'a pu être obtenue avant la finalisation de ce document. Le Malawi et le Sénégal ont été donc enlevés de la liste des pays participant au projet

régional sur les refroidisseurs. L'ONUDI a proposé que le projet devrait être ouvert à d'autres pays d'Afrique en dehors des cinq pays actuellement acceptés comme remplissant les conditions définies par le Comité exécutif, à condition que :

- a) la présence de refroidisseurs centrifuges à base de CFC ait été clairement identifiée ;
- b) le financement soit disponible ; et
- c) les autres conditions arrêtées par le Comité exécutif à travers ses décisions respectives concernant les projets de démonstration sur les refroidisseurs soient réunies. Cette proposition est en conformité avec des engagements similaires pris par d'autres agences, notamment la Banque mondiale.

6. L'ONUDI propose l'utilisation du financement externe du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Selon l'information fournie par cette organisation et la France, la subvention moyenne du FFEM par projet est de 1,1 millions d'euros correspondant à entre 15 et 35% du coût pour ces projets appuyés. Une des priorités du FFEM est d'encourager les projets qui réduisent la consommation de carbone par une efficacité énergétique améliorée. Le projet de démonstration sur les refroidisseurs pourrait donc être considéré pour financement dans ce créneau, en attendant l'approbation par le Comité de supervision.

7. La contribution proposée du FFEM serait suffisante pour couvrir le financement externe de 5% au moins du coût du projet requis dans la décision 47/26; les ressources externes prévues dans le descriptif de projet sont de 447 876 \$ US, plus les coûts d'appui, et constituent 19% du coût du projet. L'ONUDI a présenté plusieurs autres sources de cofinancement, en particulier la contribution financière en nature du Japon à travers le bureau de promotion de l'investissement et de la technologie de l'ONUDI à Tokyo. En raison du caractère non monétaire de cette contribution, elle n'a pas pu être prise en considération en tant qu'élément du financement du projet.

8. Les indicateurs quantitatifs ont prouvé que tous les pays impliqués dans les projets ont rempli la condition préalable de financement de promulgation et de mise en application de la législation requise. Lorsque des plans d'élimination nationaux ou finaux ont déjà été approuvés, le projet est lié à leur exécution. Une stratégie à long terme pour contrôler le sous-secteur des refroidisseurs à base de CFC dans les pays a été donnée dans la documentation soumise.

9. Tenant compte des résultats de l'évaluation, le Secrétariat recommande l'approbation comme indiqué ci-dessous, dans la partie des recommandations de ce document.

**PROGRAMME MONDIAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE
DANS LE SOUS-SECTEUR DES REFROIDISSEURS**

10. Dans ses décisions 46/33 et 47/26, le Comité exécutif a invité le PNUE à préparer une proposition de projet modifiée pour disséminer l'expérience acquise dans les projets de démonstration sur les refroidisseurs à un niveau mondial, en particulier au profit des pays ne participant pas aux projets de démonstration, en collaboration avec les agences bilatérales et d'exécution impliquées. La proposition ne devait pas excéder le total de 200 000 \$ US, plus les coûts d'appui.

11. En conséquence, le PNUE a soumis au Secrétariat une proposition de projet intitulée Programme mondial d'assistance technique dans le sous-secteur des refroidisseurs. Il spécifie que la dissémination et l'assistance dans la compréhension des leçons tirées des projets de démonstration précédemment approuvés d'autres agences d'exécution constitueront la composante centrale du projet. Toutes les activités de ce projet seront coordonnées avec les agences bilatérales et multilatérales d'exécution. La proposition énumère en particulier les activités suivantes :

- a) Ateliers thématiques au niveau du réseau régional, à organiser dans le cadre des activités du réseau régional. Ces ateliers seront coordonnés avec d'autres agences d'exécution et tiendront compte des activités en cours et prévues par d'autres agences d'exécution. Les ateliers aboutiront à la production de rapports régionaux reflétant les besoins spécifiques des régions/sous-régions/pays et des options; tous les rapports seront publiés plus tard sur un portail Internet ;
- b) Conception de petits kits d'information faciles à utiliser et d'outils de référence rapide basés sur le manuel du PNUE concernant les refroidisseurs et d'autres matériels techniques disponibles sur les refroidisseurs. Les kits viseront les différentes parties prenantes, tels que les décideurs et le personnel d'entretien de ces refroidisseurs ;
- c) En même temps que les rapports thématiques des ateliers et en collaboration avec d'autres agences d'exécution, il sera publié des livrets sur des études de cas choisies et les leçons apprises par région/sous-région/projet. Ces matériels seront disséminés à travers le centre d'échange d'information du Programme d'aide à la conformité (PAC) existant, l'infrastructure régionale du PAC, et les réseaux de « l'Initiative pour une construction durable », cette dernière étant un partenariat du secteur privé coordonné par le PNUE ;
- d) Il sera créé un portail Internet sur les refroidisseurs. Ce portail contiendra principalement trois types d'information : données techniques, information sur les projets en cours financés par le Fonds multilatéral, et divers outils qui peuvent être utiles pour un large éventail de parties prenantes ; et
- e) Une conférence mondiale sur les refroidisseurs rassemblera les parties prenantes principales du sous-secteur et devrait constituer un forum pour l'échange d'informations au niveau mondial. Le PNUE examine actuellement les diverses

options de parrainage de l'événement, par exemple en l'organisant juste avant ou après une réunion des Parties, ou en collaboration avec une des institutions majeures du domaine de réfrigération et des refroidisseurs, notamment l'Institut international de réfrigération ou la Société américaine des ingénieurs du chauffage, de la ventilation et de la climatisation.

12. Le PNUE projette de terminer les activités sous ce projet dans le premier semestre de l'année 2009.

13. La proposition de projet répond aux critères spécifiés par le Comité exécutif, et semble bien structurée, avec des activités bien choisies. Le PNUE utilise plusieurs ressources existantes pour l'exécution, à la fois en provenance de l'équipe du PAC ainsi qu'une infrastructure non financée par le Fonds multilatéral. Le PNUE a coordonné la proposition de projet avec les autres agences d'exécution et le Secrétariat, en prenant en considération les contributions. Le Secrétariat peut donc recommander ce projet pour approbation.

RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

14. Le Comité exécutif est invité à :

- a) approuver le projet de démonstration sur les refroidisseurs pour la région Afrique, spécifiquement pour le Cameroun, l'Égypte, la Namibie, le Nigéria et le Soudan, pour un montant de 2 000 000 \$ US, plus des coûts d'appui de 218 887 \$ US de l'Allemagne, la France, le Japon et l'ONUDI, ainsi que des ressources externes de 477 876 \$ US, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, en vue de remplacer au moins 19 refroidisseurs dans la région, à condition que :
 - i) les ressources externes associées à la proposition soient utilisées seulement pour des activités considérées comme faisant partie des coûts du projet, comme indiqué dans ce document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/25 ;
 - ii) le déboursement des montants approuvés dépendrait de la disponibilité des ressources externes comme spécifié, à confirmer par le Secrétariat sur base de la confirmation de l'agence que le financement externe a été obtenu. Le rapport entre le montant maximum des ressources du Fonds multilatéral devant être déboursées et les ressources externes confirmées par le Secrétariat devrait être égal au rapport entre le montant approuvé et le montant correspondant des ressources externes associées, comme indiqué dans les alinéas respectifs ; et
 - iii) des pays additionnels d'Afrique pourraient recevoir un appui pour l'élimination dans le secteur des refroidisseurs dans le cadre de ce projet, à condition que le financement de ce projet soit disponible, et que soit remplie toute autre condition établie par le Comité exécutif à travers ses décisions respectives concernant le projet sur les refroidisseurs de démonstration ;

iv) L'ONUDI ainsi que les agences bilatérales impliquées informeront le Secrétariat annuellement et à temps pour information de la dernière réunion du Comité exécutif chaque année d'exécution du projet, aussi bien que dans l'année d'accomplissement, sur les progrès en termes d'exécution, les principales expériences et les ressources externes additionnelles acquises pour l'élimination des refroidisseurs et les transformations importantes du marché observées.

b) approuver le Programme mondial d'assistance technique dans le sous-secteur des refroidisseurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coût d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Fonds africain pour le remplacement des refroidisseurs (AFROC) : Projet de démonstration stratégique pour la conversion accélérée des refroidisseurs à base de CFC dans 5 pays africains (Cameroun, Égypte, Namibie, Nigéria et Soudan)	360 000	46 800	France
		192 500	25 025	Allemagne
		700 000	91 000	Japon
		747 500	56 063	ONUDI
b)	Programme mondial d'assistance technique dans le sous-secteur des refroidisseurs	200 000	26 000	PNUE
